



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'enseignement privé

DEP 1 – 1^{er} degré

Affaire suivie par **Nadine MARTINEAU**

Cheffe de bureau

Tél. 02 32 08 93 20

Mél. dep1d-rouen@ac-normandie.fr

Rectorat – site de Rouen

5, rue de Fontenelle

76000 ROUEN Cedex

Rouen, le 2 février 2026

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissements d'enseignement privés
du 1^{er} degré sous contrat

DEP 1 – 1^{er} degré

Affaire suivie par **Bruno DANQUIGNY**

Chef de bureau

Tél. 02 31 45 95 72

Mél. dep1d-caen@ac-normandie.fr

Rectorat – site de Caen

2 place de l'Europe

14 800 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Objet : départ en retraite au 01/10/2026.

je vous informe que les maîtres qui sollicitent un départ à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2026 et **qui détiennent un nombre de trimestres suffisants pour ne pas subir une décote** ont vocation à assurer un service d'enseignement au mois de septembre. Leur poste ne pourra pas être déclaré vacant à la rentrée et occasionnera le recrutement d'un maître délégué à compter du 1^{er} octobre 2026.

A contrario, seuls les maîtres **qui ne disposent pas du nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein au 1^{er} septembre 2026** peuvent être placés en surnombre pendant le mois de septembre et ne pas travailler. Le poste est alors déclaré au mouvement pour la rentrée 2026.

La division de l'enseignement privé reste à votre disposition pour tout élément d'information complémentaire.

Signé
Jean-Michel FERRE
Chef de division